

**PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 16 Mai 2022 à 19h00**

Secrétaire de séance : Adrien MAZZINI

Présents (10) : Wilfried TISSOT, Chantal CONNOCHIE, Hervé JACQUIER, Claude BAUDOIN, Fabien REY, Mathilde LOISEAU, Albane GESLIN, Adrien MAZZINI, Pierre MEUNIER,

Absents excusés (0) :

Absents (0) :

Pouvoirs (0) :

Quorum (6) : atteint

La séance commence à 19h

APPROBATION à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022 du Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

o **2022-05-16-DCM 25 Décision Modificative N°1 et N°2**

Une coquille s'est glissée dans les prévisions budgétaires du Budget Prévisionnel 2022

Les prévisions budgétaires des opérations d'ordre de n'ont pas équilibrées. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rétablir l'équilibre des opérations d'ordre en prenant la décision modificative N°1 ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615231 : Voirie	134.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	134.00 €	
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp		134.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		134.00 €

En complément, et à la demande de la trésorerie Des Echelles, il est nécessaire de régulariser par écritures d'ordre, les écritures passées en 2019 concernant la vente maison Blanche (ancienne station-service) de la manière suivante :

Imputer l'acquisition de ce bien sur le compte d'actif définitif (c/2115). Cela aurait dû être fait concomitamment au moment du paiement du solde au c/27638 fin 2019.

En recettes d'investissement :

C/27638 Chapitre 041 : + 185 354,80 €

En dépenses d'investissement

C/2115 Chapitre 041 : + 185 354,80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

ADOpte à l'unanimité la Décision Modificative N°1 et N°2 telle qu'elle vient d'être présentée

- **2022-05-16 DCM 26 Subvention Bibliothèque : rattrapage 2021 – attribution 2022**

Chaque année une subvention de fonctionnement est attribuée à la Bibliothèque sur la base d'un montant de 1.50 € par habitant soit 708 €. Cette subvention n'a pas été versée pour l'exercice 2021. Il y a lieu de rattraper cet oubli par un versement en 2022.

D'autre part Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer la subvention à la bibliothèque municipale pour l'exercice 2022 sur la même base soit 1.50 par habitant soit 708€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE l'attribution de la subvention annuelle de fonctionnement à la bibliothèque au titre de l'année 2021 d'un montant de 708.00 € SOIT 1.50 € par habitant à régler sur l'exercice 2022.

DECIDE l'attribution de la subvention annuelle de fonctionnement à la bibliothèque au titre de l'année 2022 d'un montant de 708.00 € à régler sur l'exercice 2022.

Décisions adoptées à l'unanimité (8) (Albane GESLIN n'a pas pris part au vote)

- **2022-05-16 DCM 27 - Demande de subvention alarme école**

Dans le cadre de l'actualisation du Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'Ecole, il est nécessaire d'installer une alarme adaptée permettant de répondre notamment aux obligations des dispositions Vigipirate.

Ce dispositif d'alarme doit permettre d'alerter discrètement les enseignants de l'école en cas d'intrusion non autorisée. Plusieurs entreprises ont été rencontrées ; Il est proposé au conseil municipal de retenir l'entreprise AMTECH au prix de 2350€ HT (+ 2 ans de maintenance) qui propose l'installation la plus adaptée.

En complément, il est proposé au Maire de solliciter une subvention pour cet investissement auprès de la Préfecture de Savoie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de retenir l'entreprise AMTECH au prix de 2350€ HT (+ 2 ans de maintenance)

DECIDE, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès de la Préfecture de Savoie pour un montant d'opération de 1880€ HT (80%)

AUTRES POINTS :

- Tour des Commissions
 - Subvention Camping accordée
 - Travaux aménagement salle de convivialité : la commune a obtenu 9000€ de subventions du Conseil Départemental.
 - Comité de rivière
 - Juillet 2022 : Signature de la charte pour le bassin versant de la commune (propreté de l'eau, qualité, gestion des risques...) : 81 Actions retenues pour environ 30M€
 - Problème d'érosion sur la route des Buis au niveau du barrage, situation

- à prendre en charge par l'AAPP(Association Agréée Pêche et Pisciculture)
- Bâtiment modulaire Poste
 - Fin de la convention de partage de la salle du conseil dans 1 an. La poste est prête à couvrir les frais du bâtiment jusqu'à la fin de la convention. Toutefois, celle-ci est réticente au fait d'emménager dans un bâtiment modulaire, d'après elle, moins sécurisé.
- Modification du PLUI (Partie texte uniquement)
 - Première version non validée par le département
 - Seconde version en cours, délibération de la CCCC le 1^{er} juin
 - Renvoi en enquête publique en Septembre
- Mois de la nuit
 - Retour positif sur le dernier mois de la nuit lors de la réunion en visio du 16/05. Objectif du mois : Observation des étoiles, sensibilisation à la pollution lumineuse...
 - Objectif : Réunir deux ou trois conseillers de la vallée des Entremonts afin de réaliser des ateliers et animations lors du mois de la nuit : Buffet, ateliers scientifique, écologiques...
 - Prise en charge =jusqu'à 500€ par commune par le PNRG si participation à ce mois de la nuit.
- Demande de devis ordinateur portable pour le poste responsable des services de la mairie
 - Il faudrait compter environ 2000€
- Débat sur l'achat d'un vidéoprojecteur
 - Non nécessité de cet appareil pour l'instant.
- Site Internet
 - Articles et agenda régulièrement actualisés. Entre 50 et 100 connexions quotidiennes en moyenne. Concernant la question du référencement du site (positionnement irrégulier sur Google, mais pas sur d'autres moteurs de recherche) : il est convenu de ne pas changer le nom de domaine, de mentionner en titre plus souvent « Saint-Pierre d'Entremont », et de reprendre l'attribution de mots-clés. Concernant le nouveau système de notifications (push) c'est en cours.
- Réunion Petite enfance du 26/04/2022 :
 - Réunion à la CCCC le 26/04/2022 : étaient présents les maires des communes de Saint-Pierre d'Entremont Savoie, de Saint-Pierre d'Entremont Isère, d'Entremont-le-Vieux et leurs premières adjointes ainsi que la Présidente de la CCCC, la Vice-présidente à la Petite Enfance (Céline Boursier), Pascale Rey, Claire Garcin-Marrou. Il a été confirmé que la CCCC, qui a la compétence Petite Enfance, ne peut assurer actuellement les frais de fonctionnement d'une crèche qui se monterait sur la Vallée des Entremonts. Le besoin d'un mode de garde de la Petite Enfance dans cette partie du territoire reste très important.
 - La commune d'Entremont-le-Vieux espère disposer prochainement d'un local où pouvoir réaliser les travaux nécessaires à l'installation d'une crèche.
 - Lors de la réunion de la commission Petite Enfance à la CCCC, le mercredi 6 mai 2022, a été annoncée l'ouverture d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dans la vallée de Coux.
- Réunion de projet de territoire
 - Une cinquantaine d'élus étaient présents.
 - Après la présentation des résultats du « Diagnostic social », l'ensemble des présents s'est réparti en quatre ateliers qui ont échangé sur la citoyenneté, la santé, le vieillissement, le service public.
 - Les objectifs étaient de recenser les idées, les projets et les réalisations des différentes communes afin de les partager, parfois de s'en inspirer, et aussi d'en générer de nouvelles.
- Chef cuisinier
 - La cuisinière de la cantine démissionne, un remplacement de poste est prévu.

- Étant donné la situation économique actuelle, une augmentation du coût des repas est à prévoir. Ce point est à l'ordre du jour des réunions de préparation de la rentrée 2022.
 - Garderie
 - Actuellement gérée par une association, un changement est à prévoir avec une cogérance (régie) par les deux communes de St-Pierre d'Entremont. Un nouveau règlement est à l'étude ; il sera présenté pour délibération au Conseil Municipal de chacune des deux communes concernées (Saint-Pierre d'Entremont Savoie et Saint-Pierre d'Entremont Isère).
 - Hélicoptage de la borne frontière à l'Alpette (16 ou 17 Juin en fonction de la météo)
 - Projet financé par la réserve des Hauts de Chartreuse, nouvelle borne mise en place et projet de mise en valeur de l'ancienne borne.
 - Chalets d'Alpage – présentation et servitude administrative :
 - Il est rappelé au Conseil Municipal les particularités du classement en chalet d'Alpage. Dernièrement 2 déclarations préalables ont été déposées pour des travaux. Il est proposé que Pierre Meunier réalise un article présentant les différences de statut juridique entre grange et chalet d'Alpage.
 - Conseils de Hameaux
 - Les conseils de hameaux de printemps se sont déroulés le 7 mai pour 4 d'entre eux, et ont permis d'aborder différents sujets spécifiques à chaque hameau, mais aussi ceux relatifs à notre commune. Celui des Clarets-Tardys-Vincents-Grattiers n'a pas eu lieu car les habitants souhaitaient en faire un seul par an (automne).
 - Place du village – point d'étape
 - Pour donner suite aux différents retours de la population (lors de la réunion publique du 21 avril), le conseil municipal propose une seconde réunion publique le 15 Juin à 19h30 au réfectoire.
 - OAP des Bandets
 - Les opérations d'aménagement programmées sont des zones sur lesquels la construction d'habitation est possible mais de façon densifiée. Sur l'OAP des Bandets, il faut construire réglementairement 17 logements à l'hectare. Les OAP devront être aménagées avant la fin du PLUi, sinon, il y aura une forte diminution des zones constructibles pour le PLUi suivant. Il est proposé de faire une réunion avec les propriétaires des terrains concernés afin d'expliquer les différentes possibilités qui leur sont offertes.
 - Habitat participatif, mise en place des ateliers :
 - Exposé : 13 personnes présentes dont 3 locaux. Ateliers participatifs avec l'association Unitoit sur la présentation des possibilités d'habitats partagé. Initiation aux valeurs de l'Habitat partagé (morales, culturelles...)
 - Prochain atelier le 10 juin. Possibilité de s'inscrire jusqu'en août.
 - Animation vélo pour le passage de la course Alpes Isère Tour du 29 mai
 - Trois ateliers d'animations :- Atelier mécanique et entretien du vélo
 - Atelier parcours maniabilité
 - Atelier « Vélo Rigolo »
- **Information :**
 - Retour ateliers fondations de l'exécutif de la CCCC
 - Réflexion du l'avenir de la station de ski et son intégration dans une réflexion plus globale de diversification touristique 4 saisons.
 - Point sur le débroussaillage et le dossier de la mise en valeur du Château des Teppaz
 - Signature de la convention passée entre la commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie et l'Association Mémoire des

Entremonts, prévue le lundi 23 mai 2022 à 18h.

- La convention prévoit surtout un travail d'entretien et de débroussaillage du site.
- Projet de valorisation historique et patrimoniale du site et mise en tourisme.
- Lien historique principalement autour de l'histoire de la frontière et ses impacts sur la vie de la vallée et des familles nobles de la région.
- Différents espaces seraient à organiser :
 - Circuits de randonnées thématiques avec jeux
 - Partie gratuite avec aire de pique-nique, de jeux, de repos
 - Partie payante permettant de financer l'entretien du lieu.
- Les partenariats envisagés sur ce projet sont, Communes ELV, CCCC, PNRC, Université de Savoie, Mémoire des Entremonts, Commune de Ostana en Suisse (Besoin d'un partenaire Italien pour obtenir des financements européens)

Fin de la séance : 22H 57

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **lundi 20 juin à 19h**, salle verte de la Maison
Hermesende